

Puisque nous devons traiter ici des monuments et de leurs rapports avec la société, permettez-moi de vous présenter quelques brèves remarques sur ce thème « Les villes anciennes considérées comme des monuments historiques et leurs rapports avec la société ».

Après l'essor tumultueux et extraordinaire de la construction après la dernière guerre, après ce développement puissant et ininterrompu de l'urbanisation dans les pays européens — où l'on construit des « villes nouvelles », des « villes satellites » et de « grands ensembles » d'habitation, selon des technologies et des systèmes nouveaux de montage et de préfabrication, où la création urbanistique naît sous la dictée des rails des grues —, nous voici tous parvenus au moment où il convient de jeter un regard en arrière et d'examiner les résultats de cette « explosion » en matière d'urbanisation.

Posons-nous une question; en érigeant des ensembles d'habitation nouveaux, avons-nous réussi à créer un milieu *urbain complexe*, donc un milieu de vie urbaine démocratique pour l'homme — individu dans la société contemporaine —, ou bien n'avons-nous fait que multiplier des logements en masse, socialement équilibrés, c'est vrai, mais collectivisés, « déshumanisés », où l'homme vivant dans un gratte-ciel est changé en abeille ou en fourmi... dans des quartiers qui ne sont qu'une extension toujours renouvelée de la périphérie de nos villes, incapables de conférer un caractère urbain à ce milieu nouveau ?

C'est alors que nous nous rendons compte :

— que, à un certain stade d'évolution, l'étude même des réalisations du passé peut être instructive pour le développement d'idées créatrices et de formes concrètes, conformes aux exigences humanistes d'une société démocratique;

— que le milieu où nous vivons est le résultat non seulement de *conceptions planifiées*, mais aussi d'une *croissance* organique, donc la conséquence de *processus à longue échéance*;

— que le problème de la création du cadre de vie de notre société n'est pas seulement celui d'une *technique évoluée*, présentant souvent des aspects anti humanistes, mais qu'il faut se pencher sur les problèmes des besoins de l'homme moderne — individu évolué sur le plan social et culturel — donc prendre en considération les facteurs éthiques et psychologiques qui détermineront les formes nouvelles d'un milieu s'harmonisant avec les conditions de vie naturelles, et non pas créé en opposition à ces conditions.

Quel est, à proprement parler, le rapport entre les compositions « urbaines » et les opérations contemporaines ?

Lorsque le visiteur d'une ville décrit ses impressions « urbaines », c'est à peine s'il pense seulement aux réalisations de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Dans sa mémoire, il retient surtout les sites historiques — milieux achevés au point de vue artistique —. Par exemple, ce qui caractérise Rome, ce n'est pas le circuit EUR (malgré son grand attrait, indiscutable), mais bien le milieu urbain antique, renaissance et baroque; ce qui est typique pour Paris, ce ne sont pas les « grands ensembles » nouveaux sur la périphérie de la ville, mais la suite d'espaces du « grand diamètre »; pour Leningrad, c'est le milieu du baroque récent, du classicisme et de l'empire. Vienne, n'est caractérisée ni par les blocs de construction datant de l'ère des « fondateurs » ni par les ensembles d'habitation de l'ère sociale-démocrate de l'Autriche d'après-guerre, ni par les fragments des nouvelles villes satellites, mais bien par la riche structure de la Vieille ville comprise dans le « Ring » tracé au milieu du XIX^e siècle; quant à Prague, les quartiers périphériques — qui donnent une impression de fragmentaire et de toujours inachevé —, sont loin d'atteindre la puissance de la composition du noyau historique, multipliée encore par la configuration remarquable du terrain, ...

L'architecture moderne n'a pas encore réussi à créer d'ensembles complets d'un niveau équivalent, susceptibles de concurrencer les compositions urbaines anciennes dont l'évolution s'est achevée, en gros au XIX^e siècle. Mais les villes sont en évolution constante, Paris, Leningrad, Venise, Vienne, etc., en fournissent l'exemple. Il n'y a peut-être que les villes dont le patrimoine historique a été anéanti par la guerre où les créations urbaines nouvelles soient sans concurrence, car l'observateur manque de possibilité de comparaison.

C'est pourquoi, à mon avis, les sites historiques urbains conserveront encore longtemps leur caractère de symbole, de « sceau » de telle ou telle ville. Mais je n'en crois pas moins que les compositions nouvelles elles-mêmes atteindront leur propre stade de maturité et compteront à côté de celles qui illustrent notre riche histoire urbaine.

L'homme commence donc à se rendre compte que ce ne sont pas seulement les édifices nouveaux mais aussi l'héritage du passé qui constituent notre milieu et le cadre de notre vie, et qui sont par principe même multiformes et polyphoniques ! On reconnaît maintenant que les soins apportés à l'élaboration du cadre de vie complexe de l'homme contemporain doivent

s'étendre aussi à la conservation du patrimoine immobilier historique, pour autant qu'il contienne des valeurs culturelles, artistiques, historiques, représentatives de telle ou telle nation.

Notre tâche, qui est celle de l'urbanisme contemporain, consiste donc à intégrer les espaces historiques, les structures urbaines anciennes et leur milieu naturel dans le processus organique de l'évolution des ensembles résidentiels; il ne s'agit pas de créer des enclaves dans la ville contemporaine, — enclaves dont nous attendrions le dépérissement —, mais d'un *élément intégrant* de l'organisme urbain moderne.

Soulignons bien cette vérité première; si nous voulons protéger ou régénérer un site historique, une certaine atmosphère urbaine — témoignages culturels — nous devons leur attribuer une nouvelle fonction sociale, contemporaine. La régénération d'un site historique ne constitue pas un problème esthétique limité, par exemple, à la remise en état d'une façade; c'est le problème de la réanimation de la structure sociale et technique, celui de la création d'une infrastructure nouvelle à l'intention des usagers de ce patrimoine culturel. De cette façon, l'essence de la structure architecturale peut être sauvegardée, à la fois en tant que « document culturel » et que « cadre de vie humanisé » (ségrégation des transports et de la ville des piétons). Cette opinion, valable pour l'Europe, est le résultat de longues recherches portant sur le mûrissement de l'objectif visé; elle est justifiée, en dernière analyse, par l'évolution actuelle.

Dans notre conception, propre à l'Europe centrale — comme d'ailleurs dans celle de la « loi Malraux » en France — la régénération des sites urbains anciens, considérés comme des monuments historiques que l'on doit conserver pour toute l'humanité consiste en leur complète réhabilitation tenant compte aussi bien des implications esthétiques et artistiques que de la nécessité d'établir une infrastructure nouvelle.

Ce phénomène d'urbanisation rapide se manifeste dans le monde entier et change tous les paysages. Les villes s'accroissent sans limites et commencent à se prolonger par des zones urbanisées qui s'étendent le long des voies de communication, des cours d'eau et des zones industrielles. Les sites historiques urbains occupent en général une position clef au cœur de l'agglomération et subissent l'assaut du secteur tertiaire; de nombreuses destructions y sont occasionnées par l'exécution de mesures prises pour faciliter la circulation automobile; le patrimoine immobilier historique n'est pas apprécié à sa juste valeur. Les « novateurs », lorsqu'ils détruisent les centres anciens, ne comprennent pas que le site historique, sa silhouette dans le paysage et les espaces verts ont une importance primordiale dans la composition organique de la région et dans l'élaboration du cadre de vie des sociétés contemporaines et futures. Il leur échappe que le site historique urbain est partie intégrante du système urbain, donc une articulation logique organique de la formation de l'habitat et de la région.

Remarquons, enfin, que la protection des sites historiques est également la protection du *cadre de vie* de la société contemporaine. C'est une tâche

complexe dont la solution consiste dans l'établissement d'un plan d'urbanisme et d'aménagement régional pour créer dans l'agglomération organique non des « zones fonctionnelles », mais des organismes plus complexes composés du noyau historique et du site du secteur tertiaire, entourés d'ensembles d'habitation et de constructions industrielles, encadrés d'espaces verts qui les différencient du reste de la ville, mais qui y est relié organiquement par un réseau de transport approprié. Evidemment ces plans d'urbanisme ne doivent pas être en contradiction avec la structure naturelle du noyau ancien qui s'est formée et développée en cours d'histoire. Au contraire, les urbanistes doivent dégager les principes de cette évolution, s'en inspirer et en tenir compte tout en créant selon des conceptions contemporaines.

Je vous ai rappelé bien des faits évidents et notoirement connus, mais je crois qu'il est indispensable de souligner la nécessité *d'intégrer* les centres anciens des villes — les sites historiques, leur atmosphère et leurs monuments — dans la *structure urbaine* et régionale de chaque pays.

Emmanuel HRUSKA,
Tchécoslovaquie.

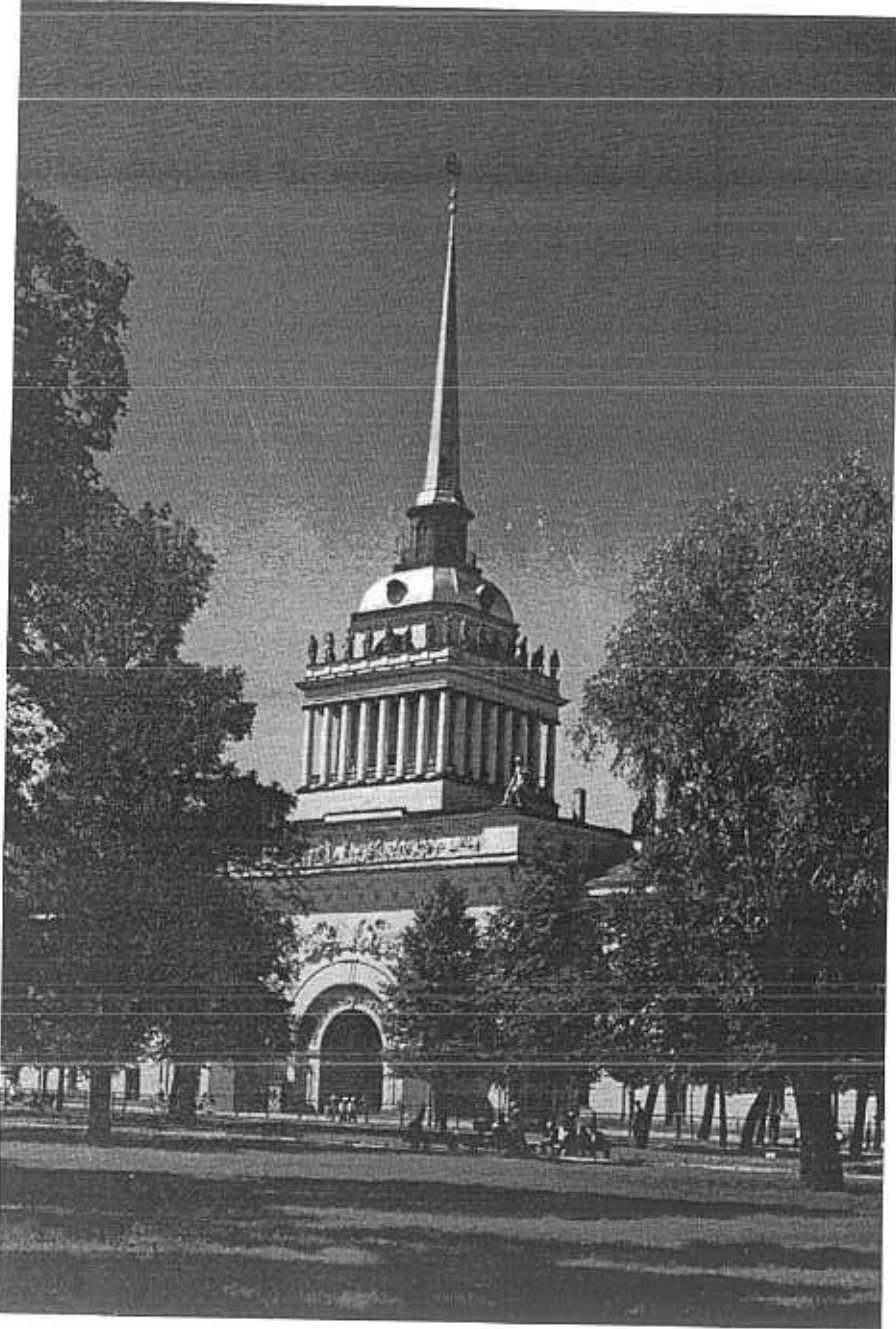


1. Monastère Smolni à Léningrad, xviii^e siècle.
1. Smolny Monastery, Leningrad, 18th century.
2. Amirauté à Léningrad, début xix^e siècle.
2. The Admiralty, Leningrad, 19th century.



3. Pétrdvorets, environs de Léningrad, xviii^e siècle.

3. Petrodvorets, near Leningrad, 18th century.



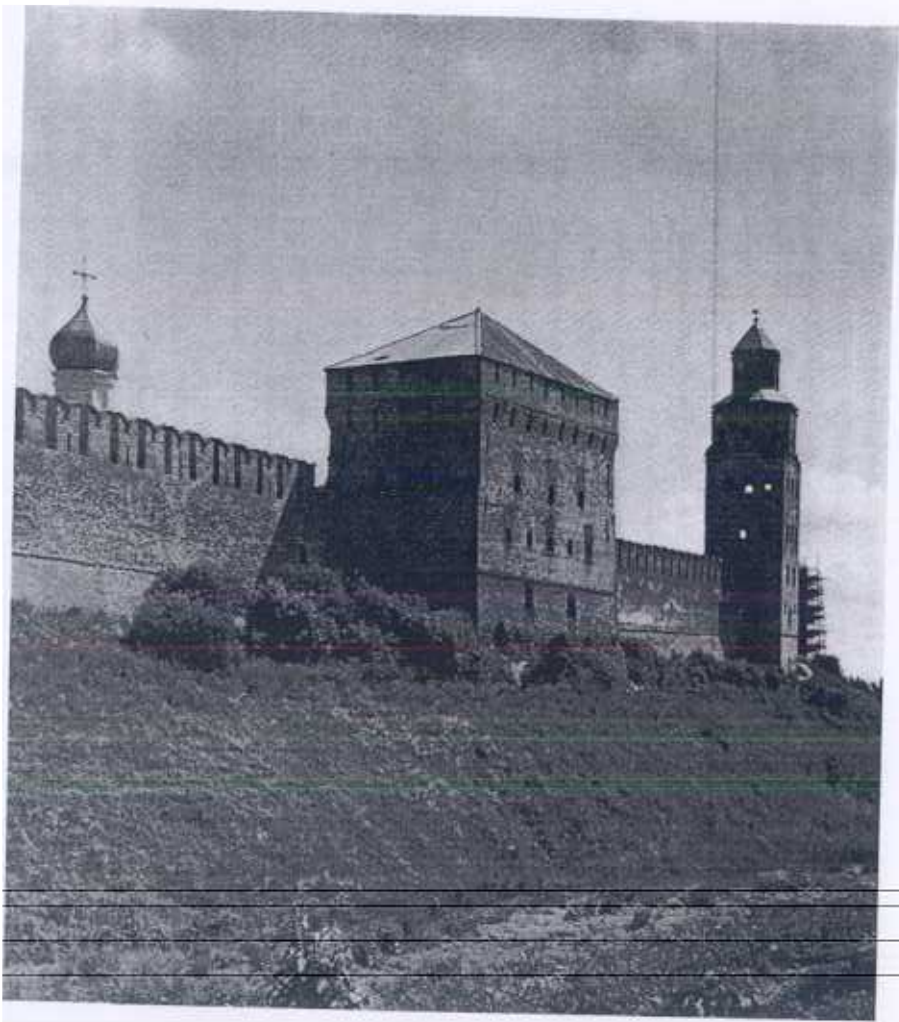
4. Le grand palais de Catherine II, xviii^e siècle.

4. Great Palace of Catherine II, 18th century.



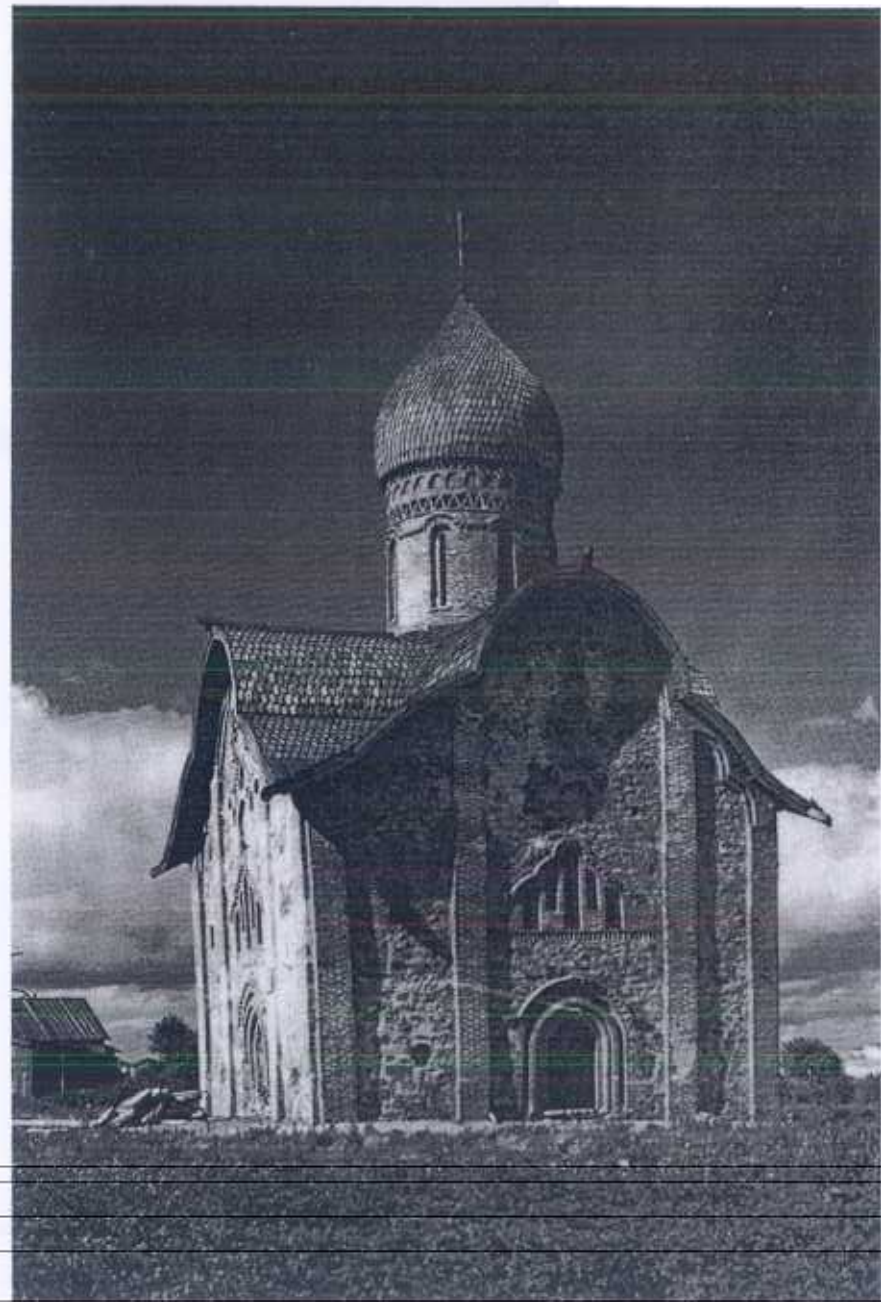
xvii^e siècles.

Kremlin of Novgorod, 14th to 17th century.



6. Eglise de Pierre et Paul à Novgorod, xv^e siècle

6. Peter and Paul Church in Novgorod, 15th century



7. Cathédrale du monastère de Saint-Jurii, XII^e siècle.

7. Cathedral of the Monastery of Saint Jurii, 12th century.



8. Eglise à Kiji, 1714.

8. Church in Kiji, 1714.



Сайт

